


---

Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 <sup>er</sup> signataire	Vuille Côme	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires		
Dépôt au nom d'un groupe	PLR / Doval Manuel	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'une commission		 <i>Signature du Président</i>

---

## Titre

### **Transports publics : quelles mesures pour quels objectifs?**

#### Texte de l'intervention

Notre commune soutient massivement les transports publics, en particulier concernant les bus MobiChablais, de l'entreprise TPC (Transports publics du Chablais). En effet, la subvention accordée pour 2021, votée au dernier plénum, s'élève à CHF 1'133'400.-. S'y ajoutent encore CHF 100'000.- pour la gratuité des transports publics, pour certaines liaisons, pour les habitants de notre commune. Le Groupe PLR soutient une mobilité multimodale et en particulier le développement de transports publics efficaces et utiles pour nos concitoyens. Dans ce sens, notre interpellation souhaite relever à nouveau des problèmes connus, qui malgré plusieurs interventions de conseillers généraux de tous bords, ne semblent pas résolus aujourd'hui. Notre interpellation, en ce début de nouvelle législature, vise sans doute des effets à plus long terme que celui de la réponse du Conseil municipal. Utiliser les transports publics doit être simple. L'utilisateur ponctuel doit pouvoir trouver rapidement et simplement son information et compter sur un service fiable. A défaut, il ne sera pas encouragé à réfléchir à prendre le bus au lieu de sa voiture s'il n'en a pas la nécessité. La commune de Collombey-Muraz, avec ses partenaires, doit pouvoir exiger les améliorations nécessaires au service public qu'elle subventionne massivement. D'autre part, elle doit également à nos yeux avoir sa stratégie et ses objectifs chiffrés visant à augmenter l'utilisation régulière de ces transports publics par de nouveaux utilisateurs, en particulier des citoyens ou des travailleurs de notre commune.

#### Conclusion

Nous interpellons donc le Conseil municipal sur la résolution envisagée des problématiques suivantes :

1. L'application des TPC n'est pas simple d'utilisation et mentionne des horaires erronés. Comment créer un service d'information fiable pour les utilisateurs, également pour ceux qui n'ont pas un smartphone (application sûre, panneaux lumineux aux arrêts indiquant les prochains bus et les retards, etc.)?
2. Les arrêts de MobiChablais sont toujours provisoires pour un grand nombre. Ils ne sont pas clairement indiqués et peuvent porter à confusion avec des arrêts de CarPostal. Les "quais"

indiqués dans les horaires ne sont pas visibles. Les arrêts sur notre commune vont-ils être améliorés et plus clairement indiqués, dans les prochains mois?

3. Les citoyens de Collombey-Muraz peuvent obtenir des tickets de parcours gratuitement.

Toutefois, la plupart des bus MobiChablais ne sont pas équipés d'un composteur de billet. Des amendes ont été distribuées à des utilisateurs qui n'avaient pas inscrit à la main leur course malgré la gratuité. Ce système sera-t-il rapidement changé (abonnement sous forme de carte, etc.)? Dans l'intervalle, peut-on faire en sorte que les usagers soient rendus attentifs à ce problème (stylos à disposition dans le bus ou donnés avec les tickets, affichage dans les bus et aux arrêts, etc.)?

4. Les horaires ne sont souvent pas respectés. S'agit-il d'un problème de parcours?

5. Les indications des lignes sur les bus sont souvent erronées, ce qui crée la confusion chez l'utilisateur. De même des communications dans le bus sur les prochains arrêts, ce qui perd l'utilisateur qui ne connaît pas la ligne. Y a-t-il un contrôle et une surveillance régulière des courses?

6. Quel est le nombre de nouveaux usagers en raison de la gratuité des transports publics sur notre commune?

7. Quel est l'objectif du Conseil municipal en termes d'utilisateurs des transports publics en 2024 (p. ex. en termes d'utilisateurs 1 fois par semaine par habitant) ?

8. Quelles mesures le Conseil municipal va-t-il prendre pour promouvoir ce mode de transports auprès de nos habitants et parvenir à cet objectif?

9. Les liaisons gratuites pour les habitants de Collombey-Muraz vont-elles être étendues (p. ex. jusqu'à Villeneuve avec CarPostal)?

10. La gratuité pour l'utilisation des transports publics sur notre territoire va-t-elle être étendue (p.ex. aux travailleurs d'entreprises sur notre commune)?

Le Groupe PLR remercie d'avance le Conseil municipal pour les réponses qu'il peut déjà apporter et pour celles qui lui seront transmises à plus long terme, suite aux discussions à mener avec les entreprises de transport concernées, en particulier les TPC.

Collombey-Muraz, le 21.03.2021

1<sup>er</sup> signataire :

